

L'écho du CEDAPA

Bimestriel d'informations techniques du Centre d'Étude pour un Développement Agricole Plus Autonome

n° 52 / mars-avril 2004 / 4 €

> édito

La politique agricole commune : les marges de manoeuvres existent

Maintenant que les politiques ont quitté le salon de l'agriculture, le Ministre va peut-être pouvoir s'occuper un peu plus des milliers de paysans en proie à de nombreuses questions que leur avenir. Certes, la date d'application et les modalités de la PAC ont été choisies : *"Le découplage des aides, c'est-à-dire la suppression du lien entre l'aide et la production, sera mis en oeuvre en 2006. Cette mise en oeuvre, fondée sur des références historiques, sera préparée en 2005 dans le cadre d'une simulation, de sorte que les correctifs qui pourraient s'avérer nécessaires pour prendre en compte l'évolution des situations individuelles puissent encore être apportés avant la mise en application effective en 2006"* (communiqué de presse du 18 février). Mais de nombreuses incertitudes ne sont pas encore levées : droits marchands ou non ? possibilité d'envisager une mutualisation progressive des aides ? Les agriculteurs ont besoin de lisibilité sur leur avenir, mais les élections régionales risquent de passer avant le monde agricole...

Dans les bureaux du ministère, on planche sur les fameux droits marchands. Le problème ? Les aides publiques perçues à l'hectare de céréales ou de maïs, deviennent un droit à toucher des aides publiques pour les années à venir, droit qui pourrait aussi se monnayer au plus offrant. Autre débat, occulté celui-là, est celui de la légitimité même de ces aides : comment expliquer à un paysan qui a choisi un système de production plus herbager, en accord avec les attentes de l'Europe et de la collectivité en matière d'environnement, qu'il est le plus écarté des soutiens publics ? Comment expliquer aux citoyens que les hectares ne "valent" pas tous la même quantité d'argent public, et que les hectares à risque environnemental majeur sont aussi ceux qui "valent" le plus ?

La mutualisation de la partie découplée des aides permet au contraire de "niveler" la valeur des hectares, quelque soit le type d'agriculture pratiquée, et donc d'établir plus d'équité entre les paysans, à condition toutefois que les aides soient plafonnées. Les aides du second pilier doivent encourager des pratiques plus respectueuses de l'environnement (écoconditionnalité). Mais d'autres sources de financement sont possibles. Le texte européen de la réforme de la PAC permet en effet de conserver 10% de l'enveloppe globale des aides de chaque secteur pour soutenir des agricultures de qualité.

Il existe donc des leviers pour rendre la réforme de la PAC moins brutale, et plus humaine. La nouvelle PAC ne doit pas nous entraîner vers plus de libéralisme.

Alertons nos politiques, c'est le moment !

Rémy Le Guen, vice-président du Cedapa

> à noter

■ Quelles énergies pour demain ?

Cohérence tient son assemblée générale sur ce thème le 13 mars au Palais des congrès de Lorient. Au programme : débat sur les économies d'énergie et la filière bois-énergie et leur impact environnemental, social et économique ; visite des nouvelles chaudières à bois de la ville de Lorient.

Si vous l'avez manquée, renseignements au 02.97.84.98.18

■ Manger local : un commerce équitable pour demain ?

Au programme : l'état des lieux de la vente en circuits courts dans les réseaux bio et Civam en Bretagne (magasins coopératifs, paniers alimentaires, marchés à la ferme, approvisionnement de la restauration collective, vente sur les marchés), les expériences dans le monde de commerce équitable, au Japon, au Québec, au Brésil ou au Royaume-Uni.

De 14h30 à 17h00, au lycée agricole de Kernilien à Plouisy. Le matin, à partir de 10h00, assemblée générale de la FRCivam et débat d'orientation sur la stratégie des Civam en Bretagne.

> dans ce numéro

- p 2 : le désherbage chimique des betteraves
- p 3, 4 et 5 : zoom sur les fondamentaux du système herbe, histoire de commencer la saison en toute sécurité
- p 5 : actualité en bref
- p 6 et 7 : fermoscopie d'une jeune petite ferme à Pommerit-le-Vicomte
- p 7 : une étude sur les petites fermes sur le pays du centre ouest-Bretagne
- p 8 : rubrique vivaces, les chardons des champs

> rendez-vous

- 13 mars : assemblée générale de Cohérence, à Lorient
- 17-18 mars : délégation du Cedapa à Bruxelles, sur les actions de développement rural
- 20 au 27 mars : voyage d'étude sur les énergies renouvelables en Allemagne, Suisse
- 23-24 mars : "comment concilier production agricole et biodiversité ?" - rencontre de l'AFPF, Paris
- 24 mars : Les enjeux agricoles de l'élargissement de l'Union européenne, conférence-débat au lycée de Kernilien, Plouisy
- 25 mars : assemblée générale de la FRCivam, à Plouisy
- 3 et 4 avril : stage sur le moteur Pantone, organisé par Héol en Loire-Atlantique - renseignements au 02 40 07 63 68 ou www.heol.org
- 24-25 avril : opération de Ferme en Ferme en Bretagne

La chimie au secours des betteraves

Bétagri, Boxer, Goltix et Venzar : telles sont les préconisations classiques pour le traitement des betteraves dans la Calvados, zone de culture de betterave sucrière et fourragère. Compte-rendu d'une journée avec l'institut technique de la betterave.

Seuls les mélanges de produits phytosanitaires inscrits sont désormais autorisés

Mauvaise nouvelle pour les prairies : aucun mélange de produits phytosanitaires n'est pour l'instant autorisé sur prairie (graminées pures, association ou luzerne). En clair, mélanger Asulox et tropotone, ou Basamaïs et gratil est interdit, du moins en l'état actuel des autorisations accordées.

Le travail pour présenter les demandes d'autorisation au ministère de l'agriculture est néanmoins en cours à Arvalis, l'institut du végétal. Les premiers mélanges pourraient être autorisés au plus tôt à l'automne prochain.

Les mélanges phyto et la betterave : se reporter au site de l'institut technique de la betterave, www.itbfr.org, qui met en ligne un tableau "mélanges herbicides autorisés au 1er décembre 2003".

Pour les autres cultures (céréales, maïs, pomme de terre...), consulter le site de l'institut du végétal, qui propose un petit outil pour vérifier que son mélange est bien autorisé. www.arvalisinstitutduvegetal.fr

"Il faut tenir compte de la teneur en matière organique de son sol afin de définir la dose de produits phytosanitaires à utiliser". Dans cette région du Calvados, les teneurs en matière organique des sols sont faibles. Conséquences : des limons battants, maïs, semble-t-il, des traitements phytos plus efficaces.

Les betteraves sont implantées sur des sols de faible acidité (pH 6,5) à basiques (pH 7,5). Au-delà du pH, c'est la réserve calcique du sol qui est la plus limitante. L'institut technique de la betterave (ITB) préconise un entretien régulier plutôt qu'un apport de chaux avant la culture.

Elles sont implantées à 45 cm d'écartement entre rangs et 18 cm entre graines sur la ligne de semis.

Pas de semis à 75 cm d'écartement entre rangs ? "Non, car c'est alors impossible d'obtenir véritablement des cultures propres".

La betterave est mise en place après labour en grande majorité. La profondeur de semis est de 1 à 1,5 cm en année normale et 2 à 2,5 cm en année sèche. La fertilisation est faite à partir de l'analyse de terre et de la méthode du bilan azoté. Des apports de Bore et de Magnésium peuvent être faits en cas de carence : quand le bord de la feuille est vert pâle.

La lutte contre les adventices

Le traitement de pré-semis est conseillé pour ceux d'entre nous qui implantons une betterave après un RGI (couvert végétal) pâturé. Pulvériser de l'Avadex (anti-graminée) et incorporer au sol dans la demi-heure.

Le traitement de post-semis intervient dès que 80% de betteraves fourragères sont levées. A l'institut, ils ne sont pas favorables aux mélanges prêts à l'emploi tels que le Bétanal Trio, qui comporte "trop de tramet par rapport aux autres matières actives". Leur préconisation courante se compose de 3 passages de Bétagri, Boxer EC, Goltix et Venzar à 6 - 8 jours d'intervalle avec ajout d'huile (0,5l à 0,2l/ha si temps chaud) :

- 1er post-levée : B (0,6l) + Bo (0,75l) + G (0,3Kg) + V (0,1kg) (dès apparition des premières

adventices)

- 2ème post-levée : B (0,6l) + Bo (0,75l) + G (0,4kg) + V (0,1kg) (6 à 8 j après)

- 3ème post-levée : B (0,7l) + Bo (1l) + G (0,4kg) + V (0,1kg) (6 à 8 j après).

Avant recouvrement du sol, un binage suivi parfois d'un léger buttage. Attention toutefois à cette pratique du buttage qui peut entraîner le développement du rhizoctone sur betteraves.

Si problème de graminées, le produit anti-graminée doit être appliqué seul car l'anti-dycot a un effet dépressif sur l'anti-graminée.

Lutte contre les insectes du sol

A l'institut, ils préconisent du Curater qui, chez eux, marche aussi sur tipules ! Il semblerait que le mesuro à 3kg/ha (traitement anti-limaces) ait un effet sur les tipules.

Pour éviter trop d'infestations, ils choisissent un couvert végétal type moutarde qui présente l'avantage d'avoir un port dressé. Une observation : si présence importante de corbeaux dans une parcelle, c'est qu'il y a sans doute une forte infestation de tipules et ou de taupins.

Laurence Le Métayer-Morice, Pommerit-Le-Vicomte

NDLR : La visite a eu lieu en juillet 2003 avant la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation sur les mélange des produits phytos. Les préconisations de mélange de produits commerciaux ont été adaptées à ces nouvelles contraintes, en respectant les doses de matière active conseillées par l'institut.

■ Choisir ses matières actives, en fonction des adventices présentes

	matière active	Adventices
Bétagri	phendiméthane	Principales dicotylédones
Boxer EC	éthofumesate	chénopode, atriplex, 3 renouées, mercuriale, gaillet, amarante, fumeterre, mouron blanc, pensée et véronique feuille de lierre
Goltix 90 ultra	métamitron	matricaire, ombellifères, chénopode, atriplex, renouée des oiseaux et persicaire, colza, morelle, gaillet, amarante, fumeterre et anti-graminées (vulpin et pâturin)
Venzar	lénacile	chénopode, atriplex, renouée des oiseaux, sanve, ravenelle, colza, mercuriale, morelle, amarante
Avadex 480	triallate	action : germination des graminées
Fusilade Max	fluazifop-P-butyl	vulpin, folle avoine, brome stérile, panic, repousse de céréales, chiendent.

Pâturage en cycle long et réserve d'herbe sur pied

La rigueur dans la gestion de l'herbe reste à la base la réussite du système herbager, surtout dans les années difficiles. Tirer les leçons de l'année 2003, pour bien repartir en 2004 : quelques observations et conseils des anciens, Patrick Le Fustec, François Clément et André Pochon. Interview de Suzanne Dufour.

Suzanne : "Comment avez-vous géré la sécheresse de l'année 2003 au niveau du pâturage et de la réalisation des stocks ?"

Patrick : Au GAEC, on mesure la pluviométrie quotidiennement depuis 15 ans. Chez nous l'année 2003 avec 770 mm en pluviométrie totale, est équivalente à 96 (780 mm) ou 97 (780 mm). Néanmoins ce qui est important pour la pousse de l'herbe est la répartition de l'eau, et il a plu très peu de mai à septembre : 52 mm en mai, 84 en juin (dont 63 mm en un orage), 30 mm en juillet, 24 en août et 35 en septembre. Ceci dit, au GAEC les animaux n'ont pas manqué d'herbe durant l'été : moins de fauche, un chargement faible 1,3 UGB. Mais nous avons cependant manqué de tonnage en foin : 1,3 tonnes de moins par hectare sur 30 ha, soit au total 39 tonnes. Ce déficit sera comblé par les 30 tonnes en stock, en espérant remplir rapidement les greniers à nouveau !

François : Avec toujours comme base de faire des stocks en surplus de pâturage, j'ai gardé le maximum d'herbe sur pied. Mais l'arrêt de la pousse n'a laissé que le quart du foin d'une année moyenne. Les bêtes n'ont pas semblé souffrir du régime, et les agneaux nés en septembre ont eu des performances très correctes. Les mères avaient cependant été complémentées aux céréales pour pallier le pâturage bien diminué.

André : 2003 se caractérise par un hiver pluvieux, suivi d'un printemps sec, qui a permis une mise à l'herbe précoce. La pluie de mai est arrivée juste à temps et a repoussé la sécheresse en juillet. Celle-ci a été bien atténuée par les orages sur le Trégor et Loudéac. Mais, de Quintin à Rostrenen, spécialement sur les terres légères, les herbages se sont transformés en paillason. Les pluies de fin d'été, sans excès, ont permis une bonne pousse d'automne qui a permis de prolonger la saison de pâturage. A noter quelques semaines de températures très élevées, exceptionnelles pour notre région, en juillet et août. Cette chaleur bloque la pousse du RGA (27°) et le pied des bêtes "bousille" les feuilles de trèfle qui partent en poussière (conseil : pâturer la nuit).

Suzanne : Qu'avez-vous observé sur les pâtures ? Quelles leçons en tirez-vous ?

François : La chaleur a bloqué la pousse autant que le manque d'eau. Aux premières pluies sur "paillason", pratiquement partout, les jeunes semis (majorité RGA-TB) ont réagi beaucoup plus vite que les vieilles pâtures. Il



RGA-TB, roi de la prairie !

est difficile de donner des conclusions sur les comparaisons vieux dactyle, jeune RGA et de doser l'influence de l'espèce et de l'âge. Sur nos terres, je pense que l'amélioration des rendements justifie l'implantation régulière des prairies nouvelles.

André : La conduite du pâturage en automne-hiver conditionne la pousse de printemps. Le pâturage continu en hiver ou des passages répétés en fin d'automne épuisent les réserves de la plante : la pousse de printemps est compromise. Sortir tôt les bêtes sur ces prairies épuisées aggrave la situation, on fait vite le tour de toutes les parcelles. Dans ces conditions, on n'a pas eu un temps de repousse suffisant pour tirer profit de la pousse de mai permise par les pluies, et la sécheresse de juillet n'a pas permis de reprendre le dessus. On était mal parti. Par contre, des éleveurs ont bien joué "la parcelle de réserve" qui s'est pleinement justifiée cette année. Ainsi, à partir de mai, ces éleveurs ont bénéficié au maximum de la pousse. Avec une réserve sur pied en permanence, ils ont mieux résisté à la sécheresse.

Mais, pour préserver coûte que coûte ces parcelles en réserve (début mai), certains éleveurs sont revenus plusieurs fois de suite sur les parcelles précédentes. Or, si "2 fois ça va, 3 fois bonjour les dégâts" : on a épuisé la réserve de la prairie qui n'a pas profité au maximum de la période pluvieuse de mai. Le rendement global a été compromis, d'où moins de foin. Pour éviter ce surpâturage de printemps, il fallait compléter par du foin, des betteraves, de la luzerne,

Trois quart de foin en moins à Trémargat, déficit moindre, mais greniers vides en Trégor

Garder la parcelle de réserve, sans épuiser les autres parcelles

François et Yvette Clément, à Trémargat

44 ha, dont 37 ha en herbe
4 ha de betteraves
3,5 ha de céréales
400 brebis, et 700 agneaux produits

des céréales... ou retarder la sortie de certains lots d'animaux.

Une autre erreur fréquente est de couper trop de foin. Cependant les éleveurs, en majorité, ont gardé leur réserve sur pied et ont prolongé le pâturage au lieu de faire du foin en juin pour le donner en juillet ! Une remarque cependant : en une semaine de pousse, le tonnage de foin double ! Pour récolter le maximum de foin cette année, il valait mieux retarder la fauche car, de toute façon, la repousse a été minime derrière la coupe du foin, sauf s'il y a eu des orages.

Patrick : De notre côté, on n'a pas observé de différences de comportement des prairies selon leur âge, mais davantage selon la nature du sol et l'exposition. On a pourtant des pâtures vieilles de plus de 15 ans ! Sur la gestion de l'herbe, 2003 n'a pas fait changer la philosophie du GAEC : toujours le pâturage hivernal. Cette pratique entraîne certes une baisse de rendement, mais le rendement maximal n'est pas toujours le plus économe ! Ici on pâture le plus possible toute l'année : sortir les vaches en pâture l'hiver, ce sont 3 litres de lait de plus par vache et par jour, moins de fumier et de lisier à épandre, moins de leucocytes. Autre avantage, ça retarde la fauche de foin à fin juin. Vers la fin mars, je mets les parcelles de réserve de côté (8 ha, les plus proches des bâtiments). Elles seront pâturées vers le 20 mai. A partir de cette date les parcelles de foin ne seront plus pâturées. **Attention, le système de pâturage hivernal demande des conditions particulières :** une bonne portance du sol, et surtout une pluviométrie régulière, et suffisante.

Suzanne : "Que pensez-vous des mélanges complexes proposés par François Hubert ? Ces mélanges semblent faire leur preuve dans des

conditions particulières de terrain, de climat ou d'exploitation (fauche ou pâturage)

François : Je ne suis pas spécia-

"En une semaine de pousse, le tonnage de foin double ! Cette année, il valait mieux retarder la fauche, car de toute façon la repousse a été minime", André Pochon

liste des mélanges complexes, mais ma petite expérience ne m'incite pas à insister. La qualité de la terre, la température, la pluviométrie, etc... font évoluer les proportions des différentes espèces chaque année, les mettent en concurrence et compliquent la gestion de l'herbe. Peut-être que cette gestion des prai-

ries complexes sur nos terres serait plus facile en visant de petits rendements ? Pour moi, le RGA-TB représente une association qui me permet de viser des rendements très corrects avec régularité, et une sécurité relative en quantité et qualité, ce qui ne condamne pas le complément d'autres espèces dans certaines terres, contraintes de rotation, etc...

Patrick : Par rapport aux mélanges complexes, ce que l'on observe sur le terrain est une évolution de la flore au bout de 10 ans. Cette flore s'adapte au type de sol, d'amendement de la richesse du sol et du sous sol. Il est plus important d'apprendre à gérer le pâturage, les récoltes plutôt que de semer

36 espèces, qui de toute façon disparaîtront au fil des années pour ne laisser place qu'à 3 ou 4 espèces.

André : Mieux vaut du trèfle blanc associé à une seule graminée. Associer des graminées comme le dactyle et la fétuque qui épient en mai avec du RGA tardif qui épie en juin est difficile à gérer au printemps avec le

temps de repos long que nous préconisons (6 semaines), pour fonctionner toujours avec une réserve d'herbe sur pied. Des mélanges de graminées d'appétences différentes, comme le ray grass et le dactyle sont aussi la voie ouverte à des zones de refus.

Associer des légumineuses comme le trèfle violet ou hybride au trèfle blanc est encore plus néfaste. Le trèfle violet, qui est une légumineuse de fauche et non de pâturage, prend la place au début puis il disparaît au bout de 2 ans, laissant des places vides qui seront comblées par du pâturin, de l'agrostis... Quant au lotier ou la minette, cela ne gêne personne sinon le porte monnaie ; ces plantes peu productives ne résistent pas à la puissance du trèfle blanc. Celui-ci est vraiment la légumineuse des prairies parce qu'il est productif, pérenne, adapté aussi bien au pâturage qu'à la fauche. C'est une plante d'une grande richesse en protéine, en énergie, en calcium, en magnésium

Mieux vaut du trèfle blanc associé à une seule graminée : le ray-grass anglais, ou en situations particulières, le dactyle ou la fétuque

Patrick Le Fustec, du Gaec de Langren à Plouaret

79 ha de SAU
3 ha de betteraves
11,8 ha de céréales
10,6 ha de pommes de terre
52,11 ha de RGA-TB
50 vaches laitières
267.000 litres de lait



qu'il conserve malgré des temps de repos long (étude INRA). Il capte beaucoup d'azote qu'il rétrocède à la graminée. Il fabrique de l'humus vivant et favorise les vers de terre. C'est vraiment le moteur de la prairie, ne le mettons pas en concurrence avec du trèfle violet.

Côté graminée, le RGA est le roi parce qu'il est le plus productif, le plus riche (en avril 1 kg de MS = 1 UF), le plus appétent, il est pérenne et nous disposons de variétés de RGA très tardives qui facilitent la gestion du pâturage et permettent cette fameuse réserve d'herbe sur pied. Son défaut est une moins bonne résistance à la sécheresse parce que son système racinaire est moins profond que celui du dactyle et que sa végétation se bloque à partir d'une température de 27°, ce que ne fait pas le dactyle ou la fétuque

élevée. C'est pourquoi, l'une ou l'autre de ces deux graminées peuvent être associées au trèfle blanc sur des terres peu profondes ou exposées en plein midi. La fétuque élevée convient bien aussi sur les terres humides. Cependant, la préférence des éleveurs des régions du sud va souvent au RGA diploïde tardif, ses avantages dépassant la moindre résistance à la sécheresse. La situation changera le jour où les sélectionneurs auront mis au point des variétés de fétuque et de dactyle aussi tardives que le RGA.

Il reste la fléole dont nous n'avons pas l'expérience ici mais qui mériterait d'être essayée... Qui est partant ?

Suzanne Dufour, Patrick Le Fustec,

André Pochon, François Clément

90 unités de potasse sur prairies pâturées, c'est suffisant ?

Pour André, "c'est insuffisant en l'absence de compost, fumier ou lisier. Dans une bonne prairie à 10 tonnes de matière sèche, 350 kg de potasse transitent par l'herbe et par la vache, qui la restitue sur la prairie. Mais cette potasse se concentre là où les animaux se couchent et il y a des pertes le long des trajets que j'évalue à 30 %. Compte-tenu de tout cela, les apports doivent être au minimum de 150 unités de potasse en vaches laitières passant à la salle de traite, 120 en vaches allaitantes. Bien entendu, il est préférable d'épandre en deux passages pour éviter une "consommation de luxe" de la potasse et l'antinomie potassium-magnésium. Ainsi, malgré cette importante fumure potassique, on n'observe pas de tétanie d'herbage dans nos prairies à base de trèfle blanc".

Chez François Clément, la pratique "découle du vécu". "Débutant sur des terres exsangues, je pense que des pertes inévitables (lessivage, parcours, etc...) justifient un apport régulier et modéré en phosphore et potasse. Depuis quelques années, j'apporte autour de 40 unités en P et 80 à 100 en K unités/ha et par an. Toujours sur une base très importante d'un pH correct, apport de 30 tonnes/an de maërl brut sur nos 43 ha déjà bien remontés".

Chez Patrick, il y a des cultures exigeantes en potasse (betteraves et pommes de terre). "On a été jusqu'à 200 unités de potasse à l'hectare sur la ferme. Aujourd'hui, à la suite de lectures, formations, on est passé à environ 100 unités/ha en plus des fumiers et composts. L'herbe ne pousse pas toute seule. Le Cedapa a aussi mis un chargement minimum dans le cahier des charges, pour éviter des abus d'extensification".

>formations

Mieux communiquer sur ses pratiques en agriculture bio et durable lors de visites à la ferme, une formation proposée par le GAB 22 les 30 mars et 8 avril pour l'ouest Bretagne, et par la FRCivam les 1er et 8 avril pour l'est Bretagne. Une troisième journée réunira les deux groupes : 15 avril

Inscriptions au 02.99.77.39.25 pour la FRCivam (Catherine) et au 02.96.74.75.65 pour le GAB 22 (Isabelle)

Mise en place de filière locale équitable : la formation a pour objectif de préparer des agents de développement (y compris agriculteurs porteurs de projets) ou des formateurs à appuyer des initiatives de mise en place de circuits de commerce équitable (ou solidaire) Nord-Nord. 3 jours, du 4 au 6 mai, lieu à définir (Bretagne !) - Coût 544 €, y compris l'hébergement.

Formation sur le système herbager pour débutant : début le 15 avril avec... un rallye herbe - Tél : 02 96 74 75 50 (Cedapa)

> en bref

■ Les surfaces en prairies permanentes sont figées dès 2004

L'éco-conditionnalité des aides PAC impose en effet le maintien à l'identique des surfaces en prairies permanentes déclarées en 2003. La délocalisation des prairies permanentes sur l'exploitation serait envisageable à partir de 2005, mais selon des modalités qui restent à définir. Affaire à suivre...

■ 8% d'azote en plus, 4% de phosphore et 3% de potasse en plus

Les livraisons d'engrais ont progressé en France au second semestre 2003, après une campagne 2002-2003 catastrophique", selon les opérateurs du secteur

■ Les "casseurs de pub" éditent un bimestriel *La décroissance, le journal de la joie de vivre*

"Celui qui croit qu'une croissance infinie est possible dans un monde aux ressources naturelles limitées est un fou... ou un économiste". Autour du constat que la croissance est un suicide, ce journal veut proposer d'autres alternatives, à ceux "qui se refusent d'être réduits à leur seule fonction économique".

Contact : Casseurs de pubs - 11, place Croix-Paquet - 69001 Lyon

Voir aussi sur le sujet de la décroissance, le numéro de janvier d'Alternatives économiques

>Il est temps...

- de mettre en état les clôtures : cela évite de passer ensuite beaucoup de temps à chercher les pannes !
- de finir d'épandre le compost sur les prairies
- de fertiliser les céréales (fractionner les apports)
- de s'occuper des rumex mécaniquement, ou chimiquement quand la température se radoucit
- de demander un planning de pâturage au Cedapa
- dès que la portance des terres le permet, de faire un premier tour de pâturage, le déprimage
- de prévoir ses parcelles de réserve
- de préparer les terres à maïs : défaire les couverts, épandre le fumier si ce n'est déjà fait (attention, pas après prairie de plus de trois ans). Le lisier peut attendre !
- de penser à son prévisionnel de fumure, à faire avant le 31 mars

S'installer et vivre sur une petite ferme

La vente directe, et une grande créativité

A Pommerit-le-Vicomte, dans l'ancien refuge de la SPA (société protectrice des animaux), Géraldine Le Traon est installée sur moins de 15 hectares qui assurent l'alimentation d'un troupeau de chèvres laitières et allaitantes. Une installation aidée en Isère qui se poursuit en Bretagne : retour sur un parcours hors du commun.



L'installation date de janvier 2002, mais la production n'a débuté que fin 2002. Beaucoup de travaux, et de problèmes administratifs à régler.

15 ha de SAU

20 chèvres laitières

5 chèvres allaitantes

Une truie

En savoir plus :

www.biketenn.com

"Vous ne pourriez pas faire des oeufs ?", demande un client sur le marché de Lanvollon. "Quand on fait de la vente directe, le fromage de chèvres, ça ne suffit pas", constate Géraldine Le Traon, installée en 2002 à Pommerit-le-Vicomte. La vente directe appelle la diversification, surtout sur 15 ha de terres. N'en déplaise à ses voisins, l'installation de Géraldine, ex-professeur de latin-grec en Bretagne, ne doit rien à mai 68. Mais davantage à la beauté de la montagne ! "J'ai suivi mon mari en Isère. Nous avons acheté en 1993 une maison à la campagne, un corps de ferme à flanc de coteau avec un hectare et demi. Très vite nous avons souhaité faire partager ce paysage remarquable à travers une activité d'accueil".

Géraldine prend contact avec les Gîtes de France en Isère. Un conseiller lui suggère de donner une dimension agricole à ce projet pour garantir un revenu et bénéficier des aides à l'installation. Géraldine réalise alors une formation afin d'avoir les qualifications nécessaires et s'installe en 1999. Non sans mal : bien que la déprise des terres soit importante en Isère, les propriétaires sont très réticents à louer les terres, même en friches.

Des friches, mais pas de terres

"J'ai réussi à louer 5 ha et j'ai obtenu une dérogation de 3 ans pour pouvoir m'y installer". Et les chèvres ? Déjà présentes pour entretenir le terrain autour de la maison "compte-tenu de la pente". Le projet a donc démarré avec 5 chèvres laitières, 10 chèvres allaitantes sur ces 5 hectares non labourables. Pourquoi des chèvres allaitantes ? Dans la massif isérois de Belle Donne il y a un éleveur de chèvres tous les 10 km : la concurrence est donc importante pour la vente de fromage de chèvre. "J'ai souhaité occuper un créneau peu exploité et peu exposé à la concurrence en développant la transformation en pâté et terrines de chevreaux lourds (6-8 mois). En complément, j'ai développé les confitures de baies sauvages".

Une fois installée, elle rejoint une association d'agriculteurs qui avaient une salle de découpe et une remorque isotherme communes. Par ailleurs, elle bénéficie de l'utilisation du laboratoire d'un éleveur de canards gras pour la transformation

finale, la mise en bocaux et la stérilisation.

"Au sein de cette association, on réalisait des manifestations communes durant lesquelles on vendait nos produits et ceux des collègues. Les conditions matérielles, difficiles en montagne, forcent l'entraide entre agriculteurs". En tant qu'élue locale (elle est élue après seulement onze mois dans le village) et membre de cette association, dès l'été 99, Géraldine initie un marché local : marché paysan.

La ferme déménage

Bien qu'impliquée et intégrée, Géraldine doit affronter des difficultés d'ordre matériel : l'impossibilité d'agrandir la surface de l'exploitation de 300 m² pour construire la chèvrerie ; les pertes non indemnisées sur le troupeau, jusqu'à 30% par an, dues à la présence de chiens errants.

Du coup, l'idée de revenir en Bretagne en poursuivant cette activité, fait petit à petit son chemin. Une ferme de 25 ha dans le Finistère est à vendre aux enchères. Une prise de contact avec le maire de la commune et l'Adasea du Finistère, ne permettent pas d'aboutir sur ce projet.

En janvier 2001, Géraldine prend une semaine de vacances pour visiter trois fermes à vendre en Bretagne.... C'est là qu'elle découvre la ferme de Kervaudry. Le compromis de vente est signé en juillet 2001 et voilà le projet de l'Isère transféré en Bretagne.

Les Bretons n'aiment pas le chèvre !

"En poursuivant mon installation, ici en Bretagne, je prévoyais le développement de la partie fromage car ce créneau ne souffrait pas de concurrence". Compte-tenu des investissements, le projet devait être conforté par un atelier label en volaille dans l'un des anciens bâtiments avicoles. "Le transfert en Bretagne me paraissait être plus facile notamment sur le plan social (famille et amis) mais aussi au niveau agricole d'un point de vue matériel et humain. Plusieurs éleveurs caprins m'avaient souhaité la bienvenue". Géraldine découvre aussi le Cedapa, grâce à l'Adasea qui l'encourage à accompagner sa nouvelle installation d'un contrat territorial d'exploitation. Le CTE Cedapa correspond parfaitement à ce que Géraldine a envie de faire : "J'étais déjà en système tout herbe. Le CTE n'a pas modifié mes pratiques (sauf au niveau des enregistrements !), mais a permis d'apporter une aide financière au projet".

En fait, le projet était plus simple sur le papier. Tout d'abord, malgré un accord signé des fermiers de l'Argoat pour le développement de l'activité volaille, elle essuie par la suite un refus. *"Une partie de l'activité étant amputée, il m'a fallu réagir pour trouver une ou d'autres activités afin de rembourser les emprunts liés à l'achat de l'exploitation"*. Ensuite, s'il y a moins de concurrence en Bretagne, c'est aussi qu'il y a moins de consommateurs de fromages de chèvres ! *"Ma clientèle est surtout constituée de gens de l'extérieur, ou qui ont quitté un temps la Bretagne et découvrent ailleurs le fromage de chèvres. Les bretons ne sont pas habitués à manger du chèvre"*. Du coup, la vente des fromages dépend du flux touristique : l'hiver, les marchés locaux, par exemple à Lanvollon ou Plouha, ne suffisent pas à écouler sa production : *"l'an passé, j'ai eu de la perte. Pour cette année, je vais fabriquer plus de tomme, qui se garde davantage, et moins de produits frais hors saison touristique. Car l'été je n'arrive pas à fournir suffisamment, quelque soit le produit !"* En pleine saison, en plus des marchés locaux, il y a le marché à la ferme de Saint-Alban, tous les mercredis soirs, organisé par l'association "Bienvenue A la Ferme", et qui écoule l'essentiel de ses produits. *"Le marché de Saint-Alban m'a permis de prendre confiance en moi ainsi que dans mes produits"*.

Feuilleté de chèvre, saucisson de chevreau ou confiture pomme-basilic

Et des produits, il y en a ! *"Je réalise des fromages au lait cru : fromages blancs en faisselle, fromages frais, fromages crémeux, fromages secs, des persillades, des tommes, des petits fromages apéritifs, des galets, des pyramides cendrées, des feuilletés de chèvre, des yaourts..."* En plus de cette gamme de fromages qui s'élargit au fil du temps, Géraldine réalise des confitures à partir des fruits récoltés sur l'exploitation : *"gelée de mûres, de pommes, confiture pomme-menthe, pommes-pétales de rose, pomme-basilic, - c'est excellent"*. Des saucissons et terrines de chevreaux sont venus compléter la gamme pour les marchés de Noël. *"Il faut se battre pour intéresser le client, offrir de la diversité. Ça fait beaucoup de choses, mais ce sont de petites quantités"*.

Derniers projets en date : développer la vente à la ferme, *"mes clients sur le marché me le demandent"* et organiser des repas à la ferme : *"un repas paysan, quelque chose de simple, qui s'appuie sur la qualité des produits, une traçabilité totale... et l'abondance de la nourriture"*. Une façon pour Géraldine de valoriser le bâti existant, *"deux salles de 120 m², avec une cuisine professionnelle ramenée de l'Isère"*, et de valoriser de petites productions diversifiées : quelques cochons élevés au petit lait et céréales, des poules pondeuses, un verger de vingt pommiers, pour faire du jus de pomme et du pétillant...

Laurence Le Métayer-Morice, Pommerit-le-Vicomte

Aider les petites fermes à exister demain

C'est quoi une petite ferme ? *"Une ferme qu'on n'arrive pas à caser facilement, et donc qu'on définit par défaut : des fermes de petites dimensions, avec plusieurs activités, des productions atypiques... Sans compter qu'il est impossible de généraliser, tant leur diversité est grande !"* C'est l'approche qu'ont choisi les partenaires associés à l'étude lancée par le pays du Centre-ouest Bretagne (COB) en 2003 : Cedapa, Chambres d'agriculture, FDCivam 29. L'objectif du pays : mieux connaître les petites fermes de son territoire, pour les accompagner ensuite dans la construction de réponses à leurs problèmes. La première étape est une enquête sociologique : *"on se centre sur les personnes, et non pas sur les systèmes d'exploitations"*. Les petites fermes, ce sont d'abord des histoires humaines, plus ou moins choisies, plus ou moins subies.

Economiquement viables les petites fermes ? *"La question n'est pas vraiment là : si les petites fermes existent, c'est qu'elles ont une raison d'exister"*. L'étude s'attache en revanche à comprendre les facteurs humains, sociaux et économiques de leur situation, et d'identifier les enjeux et les problèmes majeurs auxquels elles sont confrontées. Parce qu'on sait que les petites fermes sont, plus que les autres, menacées : *"elles ne correspondent pas au type d'agriculture que la profession agricole souhaite en général promouvoir : une exploitation à temps complet, qui atteint un revenu de référence"*.

La question économique n'en est pas moins centrale : *"les petites exploitations sont souvent peu prises en compte : peu présentes dans les statistiques agricoles, dans la politique agricole, dans l'attribution des aides publiques"*. Heureusement, ce n'est pas toujours vrai, comme dans le cas de Géraldine. Néanmoins, même dans son cas, de nombreux obstacles restent à surmonter : *"la petite dimension économique donne peu de poids aux petites fermes"*. D'où la seconde étape du projet : constituer des groupes de travail pour réfléchir à des accompagnements adaptés aux petites fermes. Car elles sont au cœur du tissu rural.

NG, Cedapa

"Vous souhaitez y travailler : contacter Jeanne Brault, au Cedapa (02.96.74.75.50)"



> appels à témoignages

■ L'empierrement des stabulations

avec quel matériau faut-il le faire, comment éviter les remontées d'humidité ? Et plus généralement, comment avez-vous résolu des problèmes d'humidité de litière ?

■ La recherche d'autonomie en comptabilité

Quel logiciel utilisez-vous ? Vos soucis, vos réussites ? les solutions que vous envisagez, ou que vous avez mises en oeuvre ? Les économies que vous pensez / avez réalisées ?

Toutes vos expériences nous intéressent : contacter Nathalie Gouérec, au Cedapa (02.96.74.75.50)

ou rendez-vous sur le forum du Cedapa sur le site.

www.cedapa.com

"Il faut se battre pour intéresser le client, offrir de la diversité. Ça fait beaucoup de choses, mais ce sont de petites quantités"

Les chardons des champs

Certains travaux du sol peuvent lutter contre ce véritable fléau...

D'abord les recommandations d'usage : Empêcher la formation des graines par la fauche avant la floraison, ceci pour éviter des nouveaux foyers d'infestations. Bien surveiller les abords de haies où les graines sont piégées avant de retomber et germer sur le sol.

Pratiquer les déstockages et les faux semis avant implantation de cultures, surtout avant prairie dont le lit de semence est favorable à la germination des petites graines.

Couper très souvent et très ras (dans les prairies) afin de limiter la fonction chlorophyllienne. Les réserves de la plante s'épuisent, mais cela n'est pas facile

à mettre en œuvre, sauf sur les pelouses d'ornement. En ne coupant que 4 à 5 fois par an, on favorise son extension. En pratiquant deux coupes très bien positionnées (juin et 2ème quinzaine d'août) on permet une lente régression. Certains préconisent de lacérer les tiges, à l'aide d'une faneuse par exemple, afin de favoriser les maladies cryptogamiques. A essayer !

Dans les prairies, le surpâturage et le piétinement favorisent l'implantation de nouveaux foyers par germination. A éviter !

Le chardon se défend mal dans une végétation dense, les tiges deviennent

filiformes. Mais les cultures étouffantes ne l'éliminent pas facilement à cause du système racinaire qui peut croître de 4 à 6 mètres en 1 an. La luzerne serait la culture la plus efficace pour lutter contre les envahissements de chardons.

Travail du sol

Dans les prairies de longue durée, les racines horizontales sont souvent à faible profondeur car aucun outil ne les dérange. Par contre, ce n'est pas le cas en cultures dans lesquelles elles restent plus ou

Une journée de formation est prévue le 27 avril avec Joseph Pousset, en collaboration avec le GAB d'Armor, sur le bassin versant du Haut-Blavet. Thème : lutte contre les vivaces, en particulier chardons et rumex. Inscrivez-vous dès à présent.

Limiter un envahissement de chardons par des interventions culturales

- Moisson, broyage ou fauche corrects des chaumes s'ils sont longs (et éventuellement de la paille) ;
- Déchaumage (aux disques si possible), attendre quelques temps (environ 3 semaines) ;
- Façon profonde (déchaumeur à ailettes, cultivateur lourd, charrue... selon les cas) ;
- Façon superficielle après 2 ou 3 semaines d'attente (vibroculteur) ;
- Installation d'un engrais vert vesce et seigle ou vesce et avoine ;
- Broyage en fin d'hiver et incorporation par façons superficielles "inversées" si c'est possible ;
- Façon profonde (labour ou autre) ;
- Installation d'une culture de printemps dans laquelle on luttera contre les chardons par arrachage, coupage, dans la mesure du possible.

moins au-dessous du labour. Les techniques mécaniques consistent à mettre les racines et rhizomes en surface en période sèche et chaude afin d'épuiser les réserves. L'alternance de cultures étouffantes, plantes sarclées et travail du sol profond pour ramener les racines à la surface est de nature à limiter l'extension.

Pascal Hillion, Saint-Bibby

L'idée de cette rubrique est née à la lecture du livre de Joseph Pousset, agronome et paysan dans l'Orne en agriculture bio. Conseiller indépendant en agriculture, il vient de publier "L'agriculture sans herbicides, principes et méthodes" (Editions Agridécisions, 2003, 703 pages), dont sont tirées les informations contenues dans cette rubrique.

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 Avenue du Chalutier Sans Pitié, Bâtiment Groupama, BP 332, 22193 PLERIN Cédex, 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr

Directeur de publication : Patrick LE FUSTEC.
Comité de rédaction : Pascal HILLION, Loïc BARBOT, Claude LONCLE, Michel LE VOGUER, Laurence LE METAYER-MORICE
Maquette, secrétariat de rédaction : Nathalie GOUEREC

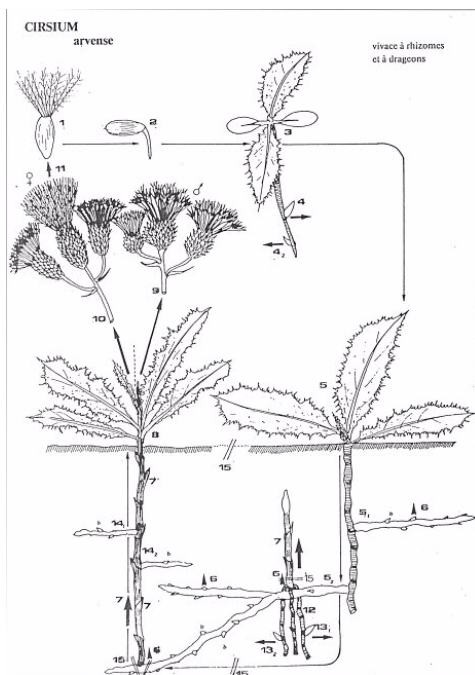
Abonnements, expéditions : Brigitte TRÉGUIER.
Imprimerie : J'imprime, ZA des Longs Réages, BP467, 22194 PLERIN Cédex.
N° de commission paritaire : 76787 AS
ISSN : 1271-2159

Un excellent décompacteur

Chardon des champs (Cirsium Arvense) Famille des composées

- comporte des pieds mâles (avec fleurs mâles) et des pieds femelles (avec fleurs femelles) ;
- un système de racines horizontales colonisatrices à partir desquelles poussent les tiges aériennes (multiplication végétative) ;
- les graines sont transportées par le vent grâce à la présence du plumet (ou parachute).

Le chardon préfère les bonnes terres (limon profond et sain) bien structurées, mais s'adapte bien aux sols tassés. Sa présence n'est pas forcément un signe de compactage du sol. Par contre, c'est un excellent décompacteur.



Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

CP : Tél :

Profession:.....

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant ☐ 15 € (98,39F) ☐ 23 € (150,87F)

Non adhérent, établissement scolaire ☐ 23 € (150,87F) ☐ 38 € (249,26F)

Soutien+organismes, entreprises ☐ 33 € (216,46F) ☐ 50 € (327,97F)

Adhésion 2004 ☐ 31 € (204,46F)

Je m'abonne pour :

1 an

(7 numéros)

2 ans

(14 num.)

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture ☐